

OPTION INTERNATIONALE

MARCHÉ DES PARTICULIERS

Vous comptez voyager à l'étranger ? Vous souhaitez parcourir le monde ? Vous vous expatriez à l'étranger ? La Caisse d'Epargne vous accompagne pour tous vos voyages et séjours à l'international.

L'ESSENTIEL

L'Option Internationale vous permet de bénéficier d'avantages tarifaires pour vos opérations de retraits d'espèces et de paiements par carte bancaire en zone euro et hors zone euro ainsi que sur vos virements (émis ou reçus) à l'international.(1) L'Option Internationale peut être souscrite par tous les clients, personnes physiques majeures capables et mineures âgées de 12 ans et plus et titulaires d'une carte Visa.

L'Option Internationale Formule 3 est incluse dans la Formule **Optimal**.

> NOS FORMULES

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Zone euro ⁽⁶⁾	Hors zone euro	Zone euro ⁽⁶⁾	Hors zone euro	Zone euro ⁽⁶⁾	Hors zone euro
Retraits par carte	Illimités ⁽⁴⁾	3 / mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	4 / mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾⁽⁴⁾
A Paiements par carte	Illimités ⁽⁴⁾	10 / mois	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾
Virements	Illimités ⁽⁷⁾		Illimités ⁽⁷⁾	1 / mois ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁷⁾	1 / mois ⁽⁵⁾
Tarification	4 € / mois ⁽⁸⁾		16 € / mois ⁽⁸⁾		18 € / mois ⁽⁸⁾	
Engagement	1 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾	

- (1) Dans le cadre d'un compte individuel (1 carte) ou joint (2 cartes ou plus), les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte
- (2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la Formule 1 Voyage ou de deux mois pour les Formules 2 Séjour et 3 Séjour +. Cette durée d'engagement est renouvelable par tacite reconduction pour une durée indéterminée en l'absence de résiliation du contrat.
- (3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
 (4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
- (5) Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.
- (6) Pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie
- (7) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil Internet si les montants sont en euros. Les pays de la zone SEPA sont les pays de l'Union Européenne (pays de la zone euro et la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suède) ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, Monaco, Saint-Marin, la Suisse, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, l'Etat de la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre.
- (8) Tarification réduite pour les Jeunes en fonction de l'offre détenue (cf. conditions tarifaires en vigueur hors commissions de change).

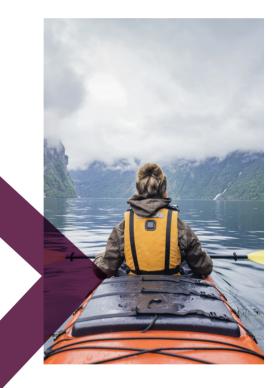


> LES +

- Des avantages tarifaires sur vos retraits d'espèces et paiements par carte à l'international*.
- Depuis l'application mobile, à tout moment, visualisez la consommation de votre option et bénéficiez de services pratiques : géolocalisation des distributeurs d'argent à l'étranger et convertisseur de devises.
- Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant pour les Formules 2 et 3.



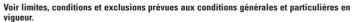
* Toutes opérations non incluses et/ou allant au-delà du nombre limité défini dans la Formule choisie seront facturées aux conditions tarifaires en vigueur, applicables à la clientèle des Particuliers.



BON À SAVOIR

- En zone euro, l'utilisation de votre carte se fait aux mêmes conditions tarifaires qu'en France. Le paiement est donc sans frais tandis que les retraits d'espèces peuvent être facturés selon le type de carte détenu et les conditions tarifaires en vigueur de votre banque.
- En dehors de la zone euro, des commissions et frais de change sont facturés conformément aux conditions tarifaires en vigueur.
- Pour le délai d'exécution d'un virement, le montant d'un virement SEPA est crédité sur le compte du bénéficiaire en 1 jour ouvrable à compter de la réception de l'ordre de virement par votre banque. Pour les virements internationaux en devise, les délais sont variables.
- Comment réaliser son virement ?

Si vous effectuez un virement en euros en zone SEPA, il suffit de vous rendre sur l'espace de banque à distance Direct Ecureuil Internet ou dans votre application mobile Caisse d'Epargne. Ils sont gratuits et illimités. Vous pouvez réaliser un virement international en devise en toute autonomie via votre application mobile Caisse d'Epargne avec notre partenaire TransferWise. Si la devise que vous souhaitez retenir n'est pas disponible, il convient de réaliser votre demande depuis votre agence.



vigueur.BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.

